

# LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

## EFFETS D'UNE ÉLIMINATION TARIFAIRE

### SOMMAIRE

**L**A SUPPRESSION DES DROITS TARIFAIRES SUR LE COMMERCE CANADA-UE profiterait aux consommateurs et aux entreprises des deux côtés de l'Atlantique grâce à un choix plus vaste de produits, des prix moins élevés et des coûts inférieurs pour les intrants industriels, selon les résultats de cette étude des aspects économiques d'un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (UE). L'étude fournit la toile de fond à une discussion publique sur la libéralisation bilatérale des échanges commerciaux entre le Canada et son second partenaire commercial en importance, l'Union européenne.

L'étude arrive à la conclusion que les exportations canadiennes augmenteraient probablement d'au moins 11,2 p. 100, c'est-à-dire 2,4 milliards de dollars annuellement, si les droits de douane étaient abolis sur l'ensemble du commerce des marchandises, sauf les produits agricoles et les aliments transformés. Si la suppression des droits tarifaires s'étendait à ces produits, les exportations du Canada augmenteraient de 15,6 p. 100, soit 3,4 milliards de dollars. Parallèlement, les exportations de l'UE au Canada augmenteraient de plus de 7 milliards de dollars par an, une hausse de plus de 34 p. 100, avec ou sans libéralisation du commerce des produits agroalimentaires.

En plus d'être le deuxième plus important partenaire commercial du Canada, l'UE est la seconde source et la seconde destination en importance de l'investissement étranger direct du Canada, après les États-Unis. Les exportations de marchandises du Canada vers l'UE ont atteint 16 milliards de dollars en 1999, tandis que les importations en provenance de cette région se sont chiffrées à 31,4 milliards de dollars. Le commerce bilatéral des services vient ajouter environ un tiers à ce total de 47,4 milliards de dollars. Le stock d'investissement étranger direct du Canada dans l'UE atteignait près de 49 milliards de dollars en 1999, tandis que l'investissement direct cumulé de l'UE au Canada s'établissait à 45 milliards de dollars.

Il y a manifestement place pour une expansion des liens commerciaux bilatéraux. Le Canada est l'un des huit pays membres de l'OMC qui n'ont pas encore obtenu un accès préférentiel au marché de l'Union européenne. Les échanges commerciaux entre le Canada et l'UE ne représentent que 8,7 p. 100 du commerce total des biens et services du Canada et ils ne s'accroissent pas aussi rapidement que nos échanges avec d'autres régions du monde.